

Lettres & diplomatie

Le Quai écrit encore mais perd ses lettres.

Dans une de ses chansons, "Samba da Bênção", Vinicius de Moraes rappelait qu'il était "poeta e diplomata" et assumait ainsi un parcours où se mêlèrent étroitement lettres et diplomatie. Les exemples de diplomates lettrés ne manquent pas et cela dans toutes les nations mais peu sont allés jusqu'à chanter sur scène ! On aurait du mal à y imaginer Claudel. Ce métier paraît bien loin en effet de l'univers de la création. La « face » y est essentielle, même si le frac et le bicorne ne sont plus d'usage, la parole et l'attitude doivent être mesurées et toujours respecter les conventions.

Pourtant il n'y aurait pas d'antinomie et les exemples ne manquent pas d'hommes de lettres français qui eurent des responsabilités diplomatiques et qui ont été l'objet de colloques universitaires¹. On noterait même une spécificité française, une revendication qui justifierait le passage des lettres de créances aux belles lettres. Légende ou réalité ? Comment donc concilier le maniement de la lyre et le conformisme d'un Norpois, le prototype proustien du diplomate ?

LES LETTRES DE NOBLESSE DU QUAÏ

Les diplomates français ont reçu une formation supérieure classique et maîtrisent plusieurs langues, issus de l'ENA et/ou de Langues O., ils ont des compétences solides en matière de culture générale et de rédaction. Les ambassadeurs et les titulaires du Quai, ceux de la Carrière, -à ne pas confondre avec les contractuels issus d'autres ministères ou de la société civile,- sont les héritiers d'une aristocratie d'Ancien Régime et parlent encore du Département pour désigner leur ministère de tutelle. Celui-ci est de petite taille à l'échelle de la fonction publique mais de grand prestige, 14 000 agents dont 5 000 titulaires. Les ingrédients sont ainsi réunis pour avoir une haute idée de soi. Les particules nobiliaires étaient encore majoritaires il y a un siècle dans *l'Annuaire diplomatique et consulaire*, bottin mondain spécifique toujours mis à jour chaque année. Sont-ils pour autant nombreux à revendiquer une fibre littéraire ou artistique, ce qui est en France un attribut de distinction supplémentaire ? Statistiquement non.

Une *Ethnographie du Quai d'Orsay* s'est attachée à l'étude des cadres les plus élevés du ministère des Affaires étrangères et du Développement international². Son auteur, Christian Lequesne, selon une typologie anglo-saxonne, répartit les diplomates en bureaucrates, en médiateurs et en héros. Pour ce qui nous concerne, il précise : « le diplomate a appris au cours de sa carrière à représenter l'État plutôt qu'à parler de son propre moi et cela se ressent dans sa production mémorielle »³. Cependant aux figures de Claudel, de Morand, de Léger ou de Peyrefitte ont succédé de nos jours celles de Bressant, de Rondeau, d'Orsenna, de Rufin ou de Weber. On constate vite que ces auteurs/ambassadeurs, dont deux académiciens, ne sont pas de purs produits du Quai.

¹ Du 12 au 14 mai 2011, le ministère des Affaires étrangères organisa ainsi un colloque intitulé "Les écrivains-diplomates : Pratiques, sociabilités, influence" au Centre des Archives diplomatiques.

² Christian Lequesne, *Ethnographie du Quai d'Orsay. Les pratiques des diplomates français*. Paris, CNRS Éditions, 2017, 258p.

³ Christian Lequesne, *op.cit.*, p. 75.

Ils ont eu des parcours originaux avant d'être recrutés comme diplomates et n'y font plus de longs séjours. Il y a certes de nombreuses autres figures aux sensibilités littéraires qui occupent des postes dans le réseau diplomatique, mais ce ne sont pas de purs diplomates : directeurs d'instituts français ou d'alliances françaises, attachés ou conseillers culturels. Pendant longtemps ces « cultureux » un brin saltimbanques furent méprisés par ceux de la Carrière. La captation de la notoriété littéraire de tous ces *outsiders* par l'institution à des fins de promotion est donc un peu exagérée⁴. On peut être aussi surpris de ne pas entendre citer les noms de personnalités essentielles dont l'héritage a été malmené. Ainsi au ministère même, encore boulevard Saint-Germain, une des personnalités les plus importantes de ces quarante dernières années fut Yves Mabin, lui-même écrivain, qui pilota de son petit bureau une politique ingénieuse, généreuse et efficace en faveur du livre. Il n'est pas un diplomate conventionnel ! D'ailleurs il a refusé tout poste à l'étranger et toute distinction ! Il assura avec constance la continuité du projet mis en place dès les années 30 par Jacques de Bourbon-Busset, autre véritable diplomate et écrivain oublié aujourd'hui. Il est bien loin le temps des expositions et des publications de l'Agence pour la Diffusion de la Pensée française. Enfin la Direction générale à la mondialisation du MAEDI ne gère plus, depuis la réforme de 2012, directement la politique du livre. Elle relève d'un service intégré à l'Institut français – Paris devenu une agence et non le pilote autonome de la politique culturelle extérieure ; à ce titre l'Institut français prend en charge tous les aspects de l'action culturelle, de la promotion de la langue française à celle des musiques nouvelles. Étudier précisément ce point ainsi que celui du destin des bibliothèques des centres culturels dans le monde exigerait d'autres développements.

Mais s'ils sont peu écrivains, il serait injuste de nier la forte relation entretenue par les diplomates professionnels avec l'écriture.

LES DIPLOMATES, DES RÉDACTEURS PROFESSIONNELS

Ce qui surprendrait de prime abord est en fait inscrit dans la lettre de mission du diplomate de quelque nationalité qu'il soit. S'il est "officiellement chargé de représenter son pays auprès d'un gouvernement étranger ou dans les affaires internationales", il doit aussi rapporter ce qu'il voit et entend à son ministère. Il serait dommageable qu'il ne sût pas écrire. La typologie reprise par C. Lequesne devrait intégrer cette identité du rédacteur de notes qui n'est pas seulement bureaucrate. Les livraisons multiples des *wikileaks* de ces dernières années confirment ce que les archives accessibles illustrent fortement. Les télégrammes et notes diplomatiques constituent un vaste domaine, ils ne font pas pour autant de leurs rédacteurs des hommes de lettres. Au tournant des années 2000 on comptait près de 500 000 télégrammes diplomatiques français par an réunissant tous les sujets, de l'avis de passage de la valise diplomatique aux nominations de personnels en passant par des notes d'analyse. Ces dernières, essentielles, composent au fil des ans une somme encyclopédique d'informations réservées aux *happy few*, une sorte de *wiquaikipedia* pour les diplomates et les cabinets ministériels. En 2014, le Quai d'Orsay s'est doté d'un nouvel outil : Schuman a été remplacé par un portail « Diplomatie 2.0 ». Le ministère français précisait : « Le portail "Diplomatie", {...} constituera le premier réseau unifié de communication interministérielle dans le

⁴ Une vidéo du Ministère illustre bien cette tentation : <https://www.youtube.com/watch?v=IDXGrfK6LW4>

domaine diplomatique. Il fournira aux agents de l'État des outils collaboratifs de production et de partage de leur correspondance dans un environnement sécurisé ». La communication électronique telle qu'elle s'était développée en vingt ans avait entraîné une inflation des notes et ne permettait plus leur traitement. Il fallut revenir sur des critères de hiérarchisation et de concision. Le rappel des contraintes et le souci d'une gestion efficace du temps de lecture ne signifia pas l'extinction des courriers formels et des notes diplomatiques. Le courriel est un outil, mais ne supplante pas les documents plus construits et à la transmission cryptée. A mon sens, la numérisation de la communication ne remet pas en cause la correspondance diplomatique au sens classique.

En effet les exigences sont constantes et même croissantes : il s'agit de rendre compte, dans tous les champs d'action d'une ambassade, de la situation du pays concerné et de la manière dont la France, l'Europe sont perçues. En administration centrale ou en poste, le diplomate passe une partie de son temps à écrire et à faire valider ses notes par sa hiérarchie avant diffusion et transmission aux cabinets concernés. Seuls les universitaires spécialistes ont le souci des diplomates de lire ainsi la presse et de suivre les média nationaux et d'enquête de terrain. Le « terrain » du diplomate est fait de toutes les rencontres auxquelles il participe. Les correspondants de presse, quand ils sont présents, n'ont pas la même mission. Au débouché de ces comptes rendus il y a tout un travail de synthèse effectué par le Centre d'analyse, de prévision et de stratégie du ministère où se côtoient diplomates et universitaires. Cela rejoint l'activité de nombreux *think tanks*. Tout comme l'universitaire le diplomate est astreint à publier pour ne pas périr. D'une certaine façon sa carrière se joue là. Pour attirer l'attention et ne pas être oublié, il envoie ses correspondances à Paris comme d'autres jadis à Versailles lançaient des « Sire, Marly ? ».

De plus, le diplomate doit rédiger de nombreux discours, des communiqués de presse et peser sa parole dans toutes ses interventions officielles. Son souci premier est de ne pas heurter, de ne pas « gaffer ». La composition régulière d'éléments de langage adaptés fait de lui un spécialiste de la langue de bois, où nous retrouvons Proust et la figure de Norpois. Le vieux diplomate joue des conventions, des codes, des jeux d'allusion, mais n'innove pas, il ne prend pas de risques. Pour fréquenter ce milieu depuis vingt ans et lire sa production, je puis dire que Norpois est l'espèce dominante et que s'il y a une littérature diplomatique, elle est grise. Mais elle est moins ampoulée et amphigourique que la prose universitaire. Alors qu'en est-il de la relation avec le fait littéraire ?

LA RELATION AMBIGUË VOIRE EMPÊCHÉE À LA LITTÉRATURE ET AUX IDÉES

À un moment donné, le diplomate s'éloigne de la posture institutionnelle ou académique. Il doit être à la fois précis mais aussi apporter son commentaire. Il peut faire des portraits psychologiques des responsables rencontrés qui complètent des données plus objectives. Il s'agit pour lui de nourrir une réflexion collective, d'accompagner des décisions, de pouvoir définir une position, de prendre le risque de la prospective. C'est là que les plus doués sont appelés à faire jouer des compétences littéraires qui ne seront reconnues qu'une fois les archives accessibles, dans quelques décennies. Il n'y a effectivement pas de place officielle pour le moi. L'obligation de réserve pèse sur les diplomates en fonction et s'ils souhaitent publier, ils doivent veiller à ne pas heurter le discours de la Maison. L'institution se méfie de ceux qui feraient la démonstration qu'ils ont encore du temps à côté de leur travail. Le diplomate doit être

discret ; peut-il être dans le même temps écrivain, une personne publique ? L'originalité et le non-conformisme sont toujours bridés quand le parcours académique et professionnel ne les a pas éradiqués.

Une dimension littéraire peut apparaître malgré tout dans d'autres types d'activités que l'écriture. Ainsi une spécificité de la diplomatie française tient à ce que la promotion de notre politique et la collecte d'informations passent par les repas d'ambassade et des réceptions où il faut savoir parler arts et lettres. Le diplomate est généraliste mais y soigne ses références et, parfois, l'art de la conversation. Nos écrivains et artistes, en tournée pour la promotion de leurs œuvres, sont donc conviés et se retrouvent, dans un palais de la République mais hors de France, surpris d'accéder ainsi à une scène bien éloignée de leur quotidien. Ces mondanités ont leurs règles. Nos salons parisiens y préparaient quand ils existaient encore, avant la dernière guerre ; il est bien loin le temps où le romancier, le critique et le conférencier y brillaient. Les ambassades de France en préservent donc quelque héritage et assurent à leur façon la promotion des lettres francophones. Mais, sous la pression des exigences commerciales et médiatiques, les formes changent ; on parle d'industries culturelles et on participe aux salons du livre (Paris, Francfort, Beyrouth et bien d'autres) ou à l'organisation de manifestations festives (Nuits des idées, de la philosophie). Le livre est devenu un objet marchand qui peut alimenter les recettes des exportations autant qu'un moyen de faire valoir le rayonnement de la marque France. Les diplomates assument alors dans ce secteur là aussi le fait d'être des VRP. C'est pourquoi l'identité littéraire de l'ambassade de France est encore aussi apparente et plus forte que celle des autres ambassades.

Si l'on se penche sur la seule relation du Ministère au monde des lettres via l'Institut français, notons qu'elle est inscrite dans une stratégie d'influence, de *public policy* où la dimension « intellectuelle » de la marque « France » est hautement revendiquée. Dans un style assez illustratif, voici sa description : « Figurant parmi les priorités stratégiques du ministère des Affaires étrangères, le développement du débat d'idées doit permettre de faire entendre des voix françaises au cœur des débats qui parcourent les sociétés civiles étrangères. Reposant notamment sur le Fonds d'Alembert, il est étroitement articulé à un ambitieux programme de promotion des sciences humaines et sociales dont l'objectif est de renforcer les contacts entre le réseau culturel français à l'étranger et les "nouvelles scènes intellectuelles françaises. » L'Institut français – Paris s'emploie à coordonner cela à l'échelle de tout le réseau culturel mondial. Il paraît utile de rappeler que, dans « l'encyclopédie critique en farce » qu'est *Bouvard et Pécuchet*, le débat d'idées tenait déjà une place fondamentale⁵. La notion est somme toute maladroite. Imagine-t-on un débat sans idées ? Même si cela peut arriver avec certains intellectuels français appelés à tourner encore aujourd'hui dans le monde. Le procédé peut susciter le scepticisme, mais le fait de réunir hors de France des écrivains, des philosophes, dans des conditions moins formelles que les colloques classiques se révèle parfois favorable aux rencontres, au développement de projets croisés (traductions, éditions, revues).

⁵ Florence Pellegrini, « Du débat d'idées à la prise de pouvoir », *Arts et Savoirs* [En ligne], 1 | 2012, mis en ligne le 15 février 2012, consulté le 26 février 2017. URL : <http://aes.revues.org/584> ; DOI : 10.4000/aes.584

LA COMMUNICATION L'EMPORTE SUR LES LETTRES

S'il y a une remise en cause de la place des lettres dans la diplomatie française cela tient donc à d'autres facteurs qu'au seul désintérêt pour la littérature. La première explication est le recul du secteur dans l'offre culturelle nationale au profit d'autres disciplines (cinéma, arts visuels, arts de la rue, cirque, musiques actuelles et autres divertissements) et surtout la multiplication des missions du ministère. Les « lettres » sont noyées dans une marée d'objets à promouvoir (par exemple le tourisme, les investissements, l'économie, le sport). La deuxième et la plus importante menace est le règne de la communication. Les Britanniques, avec A. Blair, ont ouvert la voie à la toute-puissance des spécialistes incultes du marketing. Ils imposent l'affirmation d'une marque nationale, un *brand*. Les lettres ne survivent pas à la langue et à la pensée des communicants. Pour ces derniers, les règles de promotion des croquettes pour chiens et d'un roman sont identiques. Quand les uns ont le souci du style, de la complexité, de la finesse, à l'abri du conformisme et du mimétisme consumériste, les autres s'y complaisent. Ces derniers représenteraient la démocratisation contre l'élitisme. Les formes de communication politique actuelle, associées à l'usage des nouveaux médias, relèguent donc une certaine exigence littéraire au deuxième plan. Nous avons assisté en quinze ans à un changement de paradigme lourd de conséquences. L'activité culturelle devrait fournir maintenant de l'événementiel, du promotionnel au risque de ne plus nourrir la coopération, l'échange. Les Britanniques toujours, dont la politique culturelle est définie à Londres puis diffusée indifféremment dans le monde, sont l'exemple le plus abouti de cette tendance. À privilégier la communication, le Quai risque de perdre ses lettres.

Le diplomate cultivé pourrait résister mais comment trouvera-t-il le temps d'écrire pour lui quand ses missions le dispersent ? Comment s'opposer aux nouvelles formes de conformisme quand il a été éduqué pour ne pas bousculer les lignes, pour ne pas choquer ? La possibilité de la survie d'une relation féconde des lettres avec la diplomatie n'est pas tant dans la pérennité de l'action culturelle que dans la contrainte perpétuelle pour le diplomate de traduire ses sources et d'écrire des notes informées, construites, fines, rendant compte de la complexité des environnements et des enjeux. Le diplomate doit sortir, rencontrer de nombreux interlocuteurs et ne pas être seulement un bureaucrate. Il doit savoir lire. La réforme qui prévoyait de déléguer la politique culturelle extérieure de la France à une agence a échoué parce que le Quai d'Orsay n'a pas voulu se priver d'un outil d'influence jugé essentiel. Cette conscience de l'importance de la culture au sens large et, dans une moindre mesure, des lettres pourrait être un motif d'optimisme tempéré. Avec une diminution drastique du nombre d'emplois à pourvoir à l'étranger, les diplomates de carrière sont de plus en plus nombreux à assurer directement les fonctions « culturelles » dans le réseau sans qu'ils y soient préparés. Et le danger est grand de voir alors le bureaucrate étouffer l'originalité dans les pratiques du communicant politique.